

Santé et services sociaux

LE RÉSEAU REND COMPTE DE SA GESTION : DES AMÉLIORATIONS PAR RAPPORT À L'AN DERNIER

Lanaudière, 25 juin 2008 – Le réseau de la santé et des services sociaux de la région a été en mesure, encore cette année, de desservir un plus grand nombre de personnes et souvent d'offrir plus de services et cela, dans de nombreux programmes.

C'est ce qu'indique l'exercice fait par les gestionnaires qui doivent, tous les ans, rendre compte de l'administration des services avec les budgets accordés. Ils le font à partir d'objectifs à atteindre. Dans plus de la moitié des éléments qui ont été mesurés cette année, le réseau obtient 95 %, voire souvent 100 % des résultats escomptés. Même s'il reste des efforts à faire pour répondre à tous les engagements pris, on constate que d'année en année, la situation s'améliore globalement.

Une meilleure accessibilité

Le bilan au niveau des chirurgies est très positif. Pour les chirurgies de la hanche et de la cataracte, particulièrement, les objectifs ont été dépassés. Par exemple, 3 948 chirurgies de la cataracte ont été réalisées au cours de 2007-2008 alors qu'on prévoyait en faire 3 800 ; c'est 148 de plus que l'objectif et surtout, 1 095 de plus que l'année précédente. En outre, on ne comptait plus qu'une seule personne en attente depuis plus de six mois (comparativement à 227 l'an dernier). D'autre part, on a pratiqué 190 chirurgies de la hanche, tandis qu'on pensait en réaliser 134.

En soins à domicile, le nombre d'interventions augmente, que ce soit pour les personnes en perte d'autonomie, pour la clientèle en soins palliatifs ou pour les gens ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Le nombre de personnes en perte d'autonomie ayant reçu des soins à domicile est passé de 6 754, en 2006-2007, à 7 033, en 2007-2008, soit une hausse de 279. De même, 2 713 personnes ayant une déficience physique ont obtenu des services spécialisés de réadaptation, alors qu'on avait un objectif de 2 576. C'est 137 personnes de plus que l'engagement pris pour 2007-2008 et 242 de plus que l'an dernier. D'autre part, 139 personnes âgées de six ans ou plus atteintes d'un trouble envahissant du développement ont pu bénéficier d'un service spécialisé, au regard de 120 l'an dernier. Pour les petits de moins de six ans, le nombre desservi s'est maintenu.

En centre d'hébergement pour personnes âgées, le nombre moyen d'heures en soins infirmiers et d'assistance consacré aux personnes a aussi dépassé l'objectif.

Le CLSC rejoint plus de jeunes et leur famille. L'an dernier, 5 386 d'entre eux ont été vus; on avait visé en rejoindre 5 545 cette année et dans les faits, le chiffre a atteint 6 075. Du côté des services spécialisés, une amélioration est là aussi relevée. Malgré une hausse de 10 % des signalements, le délai moyen d'attente à l'évaluation est passé de 27,8 jours à 26,6 jours. Quant à l'attente pour l'application des mesures en Protection de la jeunesse, elle est moins longue (29 jours au lieu de 37) et le délai moyen entre l'ordonnance et la prise en charge du jeune passe de 43 à 31 jours. On est également très satisfait que le taux de nouveaux placements en centre

jeunesse soit limité à 4,2 (pour 1 000 jeunes), ce qui est mieux que la cible de sept par 1 000 fixée par le MSSS.

Le taux de participation au Programme québécois de dépistage du cancer du sein a dépassé la cible en rejoignant 53,4 % de la clientèle visée par le programme. Quant aux activités de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang, faites auprès des clientèles vulnérables, on en a réalisé 1 449 dans les CSSS.

Par ailleurs, 421 joueurs ont été traités par les services spécialisés en jeu pathologique alors que l'objectif était de 384 et 800 jeunes aux prises avec un problème de toxicomanie ont été référés à des services alors qu'on visait en aider 600.

Enfin, on note une diminution du taux d'absence au travail du personnel dans le réseau; elle se situe au-delà des objectifs de réduction.

Des efforts à maintenir

Certains secteurs connaissent toutefois un bilan moins concluant. On reconnaît qu'il faudra maintenir les efforts, même si des facteurs extérieurs peuvent expliquer qu'on n'ait pu répondre aux engagements pris. Ainsi, la difficulté de recruter du personnel, l'augmentation de la demande de services ou le manque de lits dans certains cas ne facilitent pas l'atteinte des objectifs. C'est le cas notamment aux urgences où les séjours moyens sur civière sont passés de 19 à 22 heures et le pourcentage de séjours de 48 heures et plus de 6 à 10, 7 %. Confrontés à des difficultés de recrutement, particulièrement chez les médecins, à une croissance démographique et à un nombre élevé de personnes âgées de plus de 75 ans, les établissements travaillent néanmoins sans relâche pour diminuer ce temps d'attente.

Pour des problèmes de santé mentale aussi, il aurait été souhaitable de réduire le temps d'attente à l'urgence et de rejoindre plus de gens, tant pour des services de première ligne que pour des services spécialisés.

« Compte tenu des nombreuses contraintes avec lesquelles il faut composer, il est très difficile de respecter tous les engagements; cependant, les améliorations sont indéniables et elles n'auraient pu se faire sans la précieuse contribution des travailleurs du réseau. Cela nous motive à continuer de donner le meilleur de nous-mêmes, au profit de la clientèle », a déclaré le président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux, monsieur Jean-François Foisy.

- 30 -

Source : Service des communications
Chantal Héту - ☎ 450 759-1157, poste 4208
chetu@ssss.gouv.qc.ca